



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## CERTIFICAT DE REALISATION

**Je soussigné(e)** Jean-Pierre DOS SANTOS .....

**représentant légal du dispensateur de formation** (*raison sociale du prestataire de formation ou de l'employeur en cas de formation interne*), .....

**atteste que :**

M. RIDOUX Remy salarié(e) de l'entreprise INTERIM QUALITE

a suivi l'action de formation CQPM 284 méca mach tournantes ss press

*Nature de l'action de formation :*

- action de formation
- bilan de compétences
- action de VAE
- action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 15/12/2025 au 31/12/2025 pour un nombre d'heures réalisées soit : 35h00

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : ISTRES

Le : 19/01/2026

Cachet et signature  
du responsable du dispensateur de formation  
*DOS SANTOS Jean-Pierre Directeur*



<sup>1</sup> Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

<sup>2</sup> Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

**AFPI PROVENCE**

Siège social : 8 Chemin de Capeau - ZAC de Trigance - 13800 - ISTRES - Siret : 34408659000041 - APE : 8559A -

Tél : 04 42 11 44 00 - Fax : 04 42 11 00 04 Numéro d'activité: 93.13.16057.13